

Fonds Dr. Daniël De Coninck - Fonds Julie Renson

Fonds Reine Fabiola - Fondation Roi Baudouin

Santé mentale dans la première ligne

Appel à projets visant à renforcer la collaboration entre la première ligne et les soins de santé mentale

Une initiative des Fonds Dr Daniël De Coninck, Julie Renson, Reine Fabiola,
et de la Fondation Roi Baudouin

Contexte

La première ligne constitue le premier niveau de contact des individus, des familles et des communautés avec les systèmes d'aide et de soins de santé formel. Dans cette optique, la première ligne joue un rôle important dans la promotion de la santé, la prévention, la détection, les traitements et, plus largement, le maintien des personnes avec des troubles psychiques dans la société. Cette première ligne est assurée par des professionnels de différents secteurs et domaines : santé générale, santé mentale, aide sociale, ...

On sait aussi que, dans cette première ligne, les troubles psychiques sont parfois moins facilement détectés et pris en charge en raison d'un manque de sensibilisation et de connaissances sur la façon de les reconnaître ou d'un manque de compétences pour aider et guider au mieux les personnes concernées. Souvent, ces dernières ne parlent pas directement de leur santé mentale, mais évoquent principalement d'autres préoccupations (par exemple, un problème de santé physique, une question sociale, des problèmes relationnels, le chômage ou des problèmes liés au travail, des préoccupations financières ou l'isolement social).

L'OMS, dans son plan pour la santé mentale 2013-2020, recommande l'intégration des soins généraux et de santé mentale et soutient l'idée de renforcement de la première ligne. Pour l'organisation internationale, la première ligne doit augmenter ses connaissances et compétences en santé mentale. Elle doit également travailler en étroite collaboration avec les autres acteurs, y compris ceux reliés aux soins informels et aux soins spécialisés de santé mentale afin de fournir des soins intégrés et favoriser la continuité des soins. Ce n'est que de cette manière que les professionnels de l'aide et du soin de première ligne pourront répondre de manière optimale aux besoins des usagers et de leur entourage.

Objectifs

Le Fonds Dr Daniël De Coninck, le Fonds Julie Renson, le Fonds Reine Fabiola et la Fondation Roi Baudouin souhaitent soutenir l'implémentation ou l'amélioration ou la pérennisation de pratiques de collaborations concrètes entre les secteurs de la première ligne et de la santé mentale, via des approches locales (quartier ou plus large) et concrètes, sur le territoire belge.

Outils et public-cible

Afin de sélectionner les pratiques dont l'implémentation sera soutenue, les Fonds Dr Daniël De Coninck, Julie Renson, Reine Fabiola et la Fondation Roi Baudouin lancent un appel à projets à destination de tous les acteurs de la première ligne et de l'aide sociale confrontés à des usagers avec des problèmes psychiques et tous les acteurs de la santé mentale actifs en première ligne.

Fonds Dr. Daniël De Coninck - Fonds Julie Renson

Fonds Reine Fabiola - Fondation Roi Baudouin

Pour se porter candidats, ces acteurs auront idéalement déjà développé des pratiques de collaboration. Ces pratiques de collaboration prouveront qu'ils se connaissent déjà et qu'ils souhaitent poursuivre et pérenniser leur travail commun.

Les pratiques pourront couvrir les différentes catégories d'âge, s'attacher à n'importe quelle forme de vulnérabilité psychique, de la plus légère à la plus sévère et concerner les personnes vulnérables sur le plan de la santé mentale et/ou leurs proches.

Documents de référence

- Afin d'explorer les modèles de collaboration déjà développés à l'étranger et fournir de l'inspiration aux candidats de cet appel, les Fonds Julie Renson et Reine Fabiola et la Fondation Roi Baudouin ont fait réaliser et publié la recherche suivante : [Santé mentale dans la Première ligne - Exemples internationaux](#), recherche réalisée par Mark Leys (VUB) pour le compte de la Fondation Roi Baudouin (juin 2021).
- En février dernier, les Fonds Dr Daniël De Coninck, Julie Renson, Reine Fabiola et la Fondation Roi Baudouin ont remis des Prix 'Santé mentale dans la première ligne' à six initiatives qui renforcent les compétences en santé mentale des professionnels de l'aide et des soins de première ligne et/ou qui favorisent les collaborations entre soins de santé mentale et autres acteurs de première ligne (médecins, personnel infirmier, travailleurs sociaux, aidants proches...).
Redécouvrez-les dans le [communiqué de presse](#) publié à l'occasion.

Soutien

- Les pratiques recevront un soutien forfaitaire unique de 30.000 €, sur une durée de deux ans maximum, qui servira à couvrir les frais d'un encadrement sur mesure, mené par un coach issu d'un pool constitué et formé par la Fondation Roi Baudouin.
Ce coaching visera à aider les pratiques de collaboration à développer et renforcer leur processus d'implémentation. Il permettra aux organisations de dégager le temps et d'investir l'énergie qui rendront les pratiques de collaboration robustes et durables, en travaillant tant sur les aspects interpersonnels (aider les professionnels à travailler ensemble) qu'inter-organisationnels (aider les organisations à travailler ensemble). Le coach offrira un soutien adapté qui tiendra compte du contexte et de la réalité concrète de la pratique. L'intervention du coach visera l'autonomisation de la pratique collaborative développée qui devra fonctionner sans lui après deux ans maximum.
- Un soutien financier forfaitaire unique de 10.000 € supplémentaire sera également attribué pour couvrir quelques dépenses exceptionnelles liées au projet (achat de matériel, frais divers, ...).
- Les pratiques seront réunies dans un réseau d'apprentissage dont le format reste encore à déterminer.

Fonds Dr. Daniël De Coninck - Fonds Julie Renson

Fonds Reine Fabiola - Fondation Roi Baudouin

Critères de recevabilité et de sélection

Recevabilité

1. Le dossier de candidature est dûment complété.
2. Le dossier de candidature est introduit dans les délais prévus.
3. La pratique de collaboration n'a pas une finalité commerciale.
4. La pratique de collaboration est localisée en Belgique et son impact se situe principalement en Belgique.
5. S'il est sélectionné, le candidat accepte de participer à une étude de cas et est disposé à participer à un réseau d'apprentissage.

Sélection

1. La pratique de collaboration sera prête à démarrer ou déjà en cours : les partenaires se connaissent déjà et souhaitent démarrer ou poursuivre ou pérenniser leur travail commun.
2. La pratique de collaboration garantit la continuité des soins et la qualité des plans de soin.
3. La pratique de collaboration doit s'assurer de l'implication des usagers et de leur entourage et prendre en compte leurs objectifs propres de soin.
4. La pratique de collaboration est développée au niveau local et garantit l'accessibilité la plus grande possible aux usagers, y compris les plus fragiles.

Dossier de candidature

- Date limite de dépôt du dossier de candidature : 2 décembre 2021
- Annonce des pratiques sélectionnées : 31 janvier 2022
- Les organisations intéressées ne peuvent se porter candidates qu'en remplissant un dossier de candidature en ligne, via le website www.kbs-frb.be.

Contact

- Pour des informations générales (comme les renseignements pratiques et techniques relatifs au dépôt du dossier de candidature), T 02 500 4 555 ou proj@kbs-frb.be.
- Pour des informations spécifiques sur le contenu de cet appel, vous pouvez contacter : Yves Dario, T 02 549 01 73 ou dario.y@kbs-frb.be